

# Bicyc' LETTRE

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > mars 2011 > n°84



## LE PRIX DES CARBURANTS AUGMENTE, RÉJOUISSONS-NOUS !

Ce slogan pourrait être facile si on oubliait que la hausse des prix de l'essence frappe avant tout les plus fragiles, les plus démunis celles ou ceux qui habitent loin de leurs lieux de travail. Ne nous y trompons pas cette hausse n'est pas conjoncturelle et liée aux crises politiques des pays arabes, non cette hausse est structurelle. Il est donc de la responsabilité et des missions des pouvoirs publics de mettre en place des solutions alternatives aux déplacements individuels en voitures. Parmi ces solutions les déplacements à vélo constituent une bonne réponse pour faire face à cette hausse. Le pire serait de proposer des aides financières, fiscales ou indemnités, pour compenser l'augmentation.

Nantes Métropole doit donc poursuivre et accentuer les politiques de développement des déplacements à vélo. Cela passe par la mise en place le plus rapidement possible de voies vélos entièrement sécurisées. Tout doit être mis en œuvre pour que les cyclistes dans l'espace urbain se déplacent facilement, rapidement et en dehors des flux de circulations des automobiles et des deux roues motorisées. Priorité aux transports en commun, priorité aux piétons, priorité aux cyclistes. Voilà les objectifs que les responsables politiques de Nantes Métropole doivent impérativement se fixer.

Les déplacements en automobile même à énergie électrique ne doivent plus conditionner l'aménagement de l'espace urbain. Imaginer l'avenir de Nantes pour reprendre l'idée de J-M Ayrault, c'est donner la priorité à ces trois modes de déplacement, transport en commun, piétons, vélos. Place au Vélo à travers les fêtes du vélo dans les quartiers, dans les réunions des conseils de quartier, avec les techniciens de Nantes Métropole continuera à promouvoir le vélo comme mode de déplacements.

Ce vélo qui peut devenir un outil si commun dès la maternelle quand il est apprivoisé à l'école comme au Linot sur St Joseph de Porterie. Dominique a retapé 10 petits vélos qui servent maintenant à chaque récré ! Les enfants de grande section lui ont fait ce dessin.

Jean-Paul Berthelot

- 2 ⇨ Compte-rendu de l'AG
- 3 ⇨ Plan vélo
- 4 ⇨ Les vélos sur le trottoir ?
- 5 ⇨ Actions PAV
- 7 ⇨ Les plassevélistes écrivent
- 8 ⇨ Sorties PAV  
⇨ Agenda

### Nouveau Conseil d'administration de Place au Vélo

- Daniel Daoulas, président
- Catherine Perot, vice-présidente
- Olivier Flamand, vice-président
- Christophe Raverdy, vice-président
- Pierre Descamps, trésorier
- Marc Peroy, secrétaire
- Annick Dufresne, secrétaire adjointe
- Sophie Guillon-Verne
- Joëlle Lebouvier
- Soizick Maillard
- Isabelle Perrone
- Damiano Albani
- Jean-Paul Berthelot
- Thierry Gauchet
- Roland Gerno
- Bernard Renou



## VIEUX CLOUS !

En vue d'une exposition future sur les marques nantaises de vélos, l'Association ATAO VELOS recherche d'anciennes marques de vélos tous états, ainsi que tout autre vélo ancien de marque disparue.

Exemples de marques recherchées : Sole-E-Moi ; Syphax ; Denjean ; Gitane ancien ; Ninon ; Britania ; Stella ; Bautru ; Jaunatre etc.... Contactez Rémy Lorient au 02.40.92.87.05 ou 06.65.39.18.11

**ATAO VÉLOS** 3 rue François Coppée  
44100 Nantes

## STRASBOURG À 30 ?

La ville de Strasbourg envisage de limiter la vitesse à 30 km/h. Ce projet sera soumis par courrier aux votes des strasbourgeois en mai prochain. 70 % du territoire est concerné par le passage à 30 km/h, seuls les grands axes devant y échapper. Raisons avancées pour ce projet : éviter les accidents graves, mettre le piéton au cœur de la ville.

Source : <http://www.strasbourg.eu/vie-democratique/municipalite/accueil?ItemID=3545864630>

## PENDANT CE TEMPS EN ESPAGNE...

De son côté, l'Espagne prévoit de limiter la vitesse en ville à 30 km/h dans les rues ne comportant qu'une seule voie de circulation (par sens). Cette mesure fait partie d'un ensemble de changements qui vont être apportés au Code de la route espagnol. Plusieurs villes espagnoles comme Valence ou Saragosse ont déjà mis en place des limitations de vitesse à 30 km/h dans certains quartiers ou certains types de rues.

Source : <http://carfree.free.fr/>

## LES VÉLOCISTES PARTENAIRES DE PLACE AU VÉLO

Sur présentation de la carte adhérent 2011 (que vous pouvez retirer au local ou demander par courrier), des vélocistes de l'agglomération proposent des réductions aux pllassovélistes.

### VÉLO STATION

46 Route de Saint Luce : 10 % de remise sur pièces et accessoires. 5% sur l'achat d'un vélo et la-révision gratuite dans les 3 mois.

### LA GALERIE DU CYCLE - VÉLO & OXYGEN

121 Route de Rennes : 10 % de remise sur les vélos et accessoires

### CYCLES EXPERT

13 place Pierre Sépard à Rezé : 10% de remise sur l'ensemble du magasin cycles.



## UN PIED D'ATELIER CHEZ VOUS

Besoin d'un pied d'atelier pour bricoler sur votre vélo ? Il est léger, fonctionnel, très stable et ne prend pas beaucoup de place une fois plié. Si vous souhaitez vous en faire une idée plus précise, Place au Vélo s'en est déjà procuré un : il est visible lors de nos ateliers brico vélo. Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter avant le vendredi 22 avril.

Une commande groupée pourra être lancée auprès d'ATAO Vélos. Prix indicatif : 84 €.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PLACE AU VÉLO DU 29 JANVIER

Environ 110 adhérents ont participé à l'Assemblée générale annuelle de Place au Vélo, l'occasion de se retrouver et d'échanger autour des activités de l'association et des nouvelles professions dans l'agglomération.

Merci aux professionnels à vélo qui ont présenté leurs activités :

- la Société Planète Coursiers : coursiers à vélo
- l'association Arbalange : distribution de couches lavables dans les crèches
- la société "A 4 mains" proposition de différents services (bricolage, jardinage, etc.)
- le boulanger de la rue Louis Blanc : distribution du pain à vélo
- le cafetier à vélo "Caffé Stazione" : vente de boissons chaudes et friandises Place Bretagne notamment,
- Bertrand Roy - Docteur Vélo, adhérent de l'association, qui propose réparation et révision de vélo à domicile, n'hésitez donc pas à faire appel à Docteur Vélo, que vous avez sans doute déjà rencontré aux Brico-Vélos.

Et merci également à Charles Esmenjaud qui a présenté les activités de l'association Virage Energie Climat, pour lutter contre les gaz à effets de serre.

La pause a permis de se régaler avec les galettes du "Contador de la baguette" et le café de Caffé Stazione.

Environ 80 adhérents ont poursuivi l'après-midi avec la présentation des nombreuses activités 2010 de l'association, la présentation du rapport financier et l'élection du nouveau CA, qui s'est agrandi avec la venue de 3 trois nouvelles adhérentes.

Un grand merci à notre trésorier, Michel, qui a brillamment géré les comptes de l'association depuis plusieurs années et qui quitte le CA... mais qui reste toujours un joyeux militant !

Les rapports ont été approuvés par la totalité des adhérents présents.

# Rencontre Place au Vélo Nantes Métropole de février

### Expérimentations de Nantes Métropole

- 1 - **Tourne à droite au feu** : 16 carrefours sont retenus (40 lignes de feux) sur Nantes et Rezé
- 2 - **Vélos dans les giratoires** : sur les moyens et grands giratoires (15 à 22m) : création d'une bande en pointillé au centre de la voie circulée avec un logo vélo inscrit dans un rectangle répété régulièrement. Dans certains cas, comme au carrefour Gustave Roch – Victor Hugo, un double marquage : un au centre et un autre en extérieur pour pré positionner les vélos qui sortent. A Rezé, Cadoire et près de Jean Perrin ; A Nantes : Place de la Bonde ; Bd Roch ; A La Chapelle : carrefour Maquis de Saffré ; A Orvault : Baronnerie ; A St Sébastien : Bd De Gaulle ; A St Herblain : Bd Mitterrand
- 3 - **Protection des bandes cyclables par bordure** : sans changer les trottoirs et avec conservation du fil d'eau. Franchissable si stationnement (7 cm), non franchissable sinon, bande à 1,80m minimum pour permettre le dépassement. Un délinéateur (potelet monté sur rotule articulée) sera posé en amont de la protection).  
**Sites prévus** : Bande non franchissable : Bd Romanet ; Bd Bénoni Goulin ; Pont Tabarly ; Bd de la Beaujoire est. Bande franchissable : rue Général de Bollardière.
- 4 - **Chaucidou** : Expérimentation prévue rue de la Maillardière aux Sorinières

Le plan de circulation du centre-ville devait être annoncé en avril.

Piste le long du périphérique est. Hadrien Bedok nous présente le trajet prévu de la piste cyclable qui remplacera celle du périphérique (remplacée par une bande d'arrêt d'urgence), mais l'Etat (la DIRO) doit donner les 1,5M€ pour la réaliser et rien ne sera fait sans ce financement qui pourrait être long à venir.

### Victoire pour le pont LU et les rues Carnot et Bonduelle

Suite à nos peintures successives sur cet axe, un aménagement cyclable va être fait en 2011. Sens nord-sud : une bande cyclable sur l'autopont (avec protection) qui se poursuivra jusqu'au rond-point de Tbilissi. La section Bonduelle sera avec protection latérale continue. En plus, et c'est formidable, Nantes Métropole a obtenu que les cyclistes puissent utiliser la voie de busway en prolongement de la rue Henri IV uniquement sur le pont de la rotonde. Un raccrochage sur la bande sera fait au bas de l'autopont. Sens sud-nord : deux possibilités : la bande simple sur la voie ou l'utilisation du large trottoir au long de la cité des Congrès. Le cheminement se poursuivrait sur le trottoir jusqu'au pont de la Rotonde.

*Marc*

### Bouguenais : Commission Vélo

Le 2 Mars dernier une trentaine de personnes se sont réunies autour des édiles de la ville sous la houlette de Gérard Olive, Adjoint au Maire de Bouguenais, de techniciens de Bouguenais et de Nantes Métropole, pour le lancement de la Commission Vélo. Le public était composé de particuliers et de représentants d'associations locales. Une demi-douzaine

d'entre eux, revendiqué ou non, étant des adhérents de Place au Vélo.

Deux missions principales sont attribuées à la commission :

Faire en sous-groupes, un diagnostic de l'ensemble du territoire de la commune, des endroits, où l'on se sent ou pas en sécurité, lorsque l'on est cycliste ou piéton et ce pour des déplacements inférieurs à 5km. Une synthèse des résultats sera établie par la commune, elle sera mise en parallèle avec les statistiques des techniciens de Nantes Métropole. Ceux ci définiront ou pas pour chaque point, des aménagements avec des priorités et les proposeront à la commune.

Suggérer des conditions d'animations autour du Vélo pour faire évoluer des comportements.

*Robert*

### St Jean de Boiseau

A l'occasion de la rénovation de la RD 58, nous avons déjà parlé des aménagements cyclables insuffisants présentés. Thierry, Jean-Claude, Marie et Daniel ont rencontré les principaux élus communaux et les techniciens du pôle métropolitain en charge des travaux routiers. Quelques améliorations sont envisagées : à l'ouest de St Jean, Ecluse permettant le passage des cyclistes ; Zone 30 du centre étendue vers l'est avec plateau ralentisseur ; priorisation d'aménagement d'itinéraires parallèles plus calmes et interdits aux voitures.

Ce sont des avancées intéressantes pour les cyclistes locaux.

De plus, nous apprenons l'aménagement d'un tronçon de La Loire à Vélo sur cette commune : acquisition de terrains en 2011 et travaux en 2012... enfin !



## Doulon-Bottière C'EST NOUVEAU À VÉLO !

Organisée par Place au Vélo et soutenue par Nantes Métropole, la Région et la mairie de Nantes, l'opération "Les quartiers fêtent le vélo" s'installe dans le quartier de Doulon-Bottière pour son premier temps fort en mars-avril.

Différentes actions de promotion du vélo pour les déplacements quotidiens sont prévues dans le quartier, en collaboration avec les associations, les commerces, les maisons de quartier de Doulon et de la Bottière :

- Une opération Mes courses à vélo avec les commerçants : bulletins de participation disponibles chez les commerçants Place du Vieux Doulon et Place du Ct Cousteau (Médiathèque F. Guépin) : nombreux lots à gagner !
- des balades encadrées lors des Parcours du Cœur le 3 avril,
- Une réunion d'information sur les Vélobus et bus cyclistes le lundi 4 avril à 18h30 à la Maison de Quartier La Bottière
- La présence de l'association au Vide Grenier de Doulon le 30 avril...
- Découvrez le programme complet sur le site de Place au Vélo.

# LES AMÉNAGEMENTS des voies vélos sur trottoirs

**Les techniciens choisissent parfois d'aménager les trottoirs pour permettre aux cyclistes de se déplacer. Cela permet aux cyclistes d'évoluer sur un espace séparé des voitures et de ce fait il paraît plus sécurisant. Ce choix d'aménagement a été largement fait en Allemagne et dans plusieurs villes françaises (Strasbourg, Grenoble...). Il convient toutefois d'être vigilant sur ce type d'aménagement car il n'est pas sans risque et peut être source de conflits avec les piétons.**

## TRAJECTOIRE DU PIÉTON

Un piéton lorsqu'il se déplace n'a pas un déplacement rectiligne et ses déplacements sont parfois imprévisibles. Les cyclistes doivent donc évoluer à une vitesse réduite et anticiper sur la trajectoire des piétons en évitant de les frôler ce qui surprend les piétons et leur fait peur.

## LE SILENCE DU DÉPLACEMENT À VÉLO

Nous fonctionnons beaucoup avec notre système auditif, le vélo étant silencieux les piétons ne sont pas alertés lorsqu'un cycliste s'apprête à les dépasser. Il convient donc d'être vigilant et ne pas hésiter à utiliser la sonnette du vélo sans que cela soit perçu comme agressif à l'égard des piétons. On observe d'ailleurs la même chose lorsqu'on se déplace sur une bande cyclable et qu'un piéton s'engage brusquement sur la bande sans se retourner pour traverser une rue.

## LES INTERSECTIONS, LES CROISEMENTS

Il convient de définir clairement qui a la priorité aux intersections. Un système de signalisation (panneaux, feux) doit donc être mis en place afin de définir qui des piétons, des cyclistes ou des automobilistes est prioritaire. Par ailleurs la traversée des rues au croisement devrait se faire en parallèle au passage piéton équipé de bandes vertes comme cela se fait à Grenoble.



## TROTTOIRS PARTAGÉS OU VOIES SÉPARÉES

Le qualificatif "partagé" est très ambigu, car il supposerait une forme de mixité de déplacements entre les piétons et les cyclistes. Compte tenu de la trajectoire des piétons et du silence des vélos cette mixité de déplacements apparaît illusoire et dangereuse. Les aménageurs doivent donc matérialiser au sol les voies dévolues à chaque mode piétons/vélos. Un aménagement cyclable sur des trottoirs ne doit pas être "bricolé". Il doit être conçu comme un élément permettant à chacun piéton ou cycliste d'évoluer confortablement et en sécurité sans la contrainte de la circulation automobile comme sur les bandes cyclables.

## EXEMPLES À NANTES

Cours Olivier de Clisson : Absence totale de lisibilité au sol, les piétons ne savent pas que c'est une voie vélo. Et les cyclistes ne connaissant pas le quartier ignorent que cette voie est cyclable. Au contraire sous le pont de la Moutonnerie les voies sont bien lisibles et sont en général bien respectées.

Les aménagements de trottoirs ne doivent pas se faire au détriment des déplacements des piétons. C'est avant tout l'espace dévolu aux voitures qui doit être réduit et les aménageurs doivent laisser une juste place au regard des flux de déplacements et des piétons et des cyclistes. A Nantes, les exemples du mail Picasso et du pont Senghor illustrent une mauvaise approche puisque les espaces piétonniers sont surdimensionnés et que des aménagements en voies cyclables sur ces espaces étaient tout à fait envisageables et auraient constitué des voies en site propre.

C'est aussi l'importance des déplacements vélos qui sera un facteur essentiel pour habituer les piétons à évoluer sur leurs propres espaces. Plus il y aura de cyclistes, plus les piétons resteront sur leur voie ; sachant qu'il appartient aux cyclistes d'être respectueux également de la voie cyclable et d'évoluer à vitesse modérée sans frôler les piétons. Il en va de la crédibilité des cyclistes.



## VU D'UN NÉERLANDAIS

Pour la circulation sur les trottoirs, la rue de Cornouaille qui mène du rond point de l'Intermarché de l'Eraudière vers Port Boyer est un exemple de combiner sur les trottoirs des chemins pour les cyclistes et les piétons. Les deux chemins sont séparés par un simple trait blanc au sol en partageant ainsi un ancien trottoir en deux.

C'est le plus rapide en ville (après les deux roues motorisés) qui est ainsi combiné dans le même espace avec le moyen le plus lent. Ça ne marche pas sur les axes importants ou un cycliste cherche à maintenir sa vitesse et à ne pas perdre son énergie en freinage pour éviter les piétons, leurs enfants, chiens etc. La situation est d'autant plus dangereuse du fait que les vélos ne font pas de bruit et ont une distance de freinage assez importante, je pense. La sensation pour les piétons est parfois désagréable aussi car il est surprenant de voir passer un cycliste rapidement juste à coté sans s'y attendre. A mon avis, dans le cas où la ville cherche à développer le vélo, il faut qu'elle prenne le vélo au sérieux comme véritable moyen de transport nécessitant une infrastructure adaptée.

Ce qu'il manque de mon point de vue donc surtout, ce sont les chemins rapides et bien sécurisés, partagés avec les voitures ou pas, mais pas partagés avec les voitures stationnées ou les piétons, ni finissant en «cul de sac» ou autre stop inutile. Je ne crois donc pas trop à l'adoucissement des déplacements mais plus à leur accélération et sécurisation !

*Anton Lalkens*



Je réagis concernant les intersections, zones des plus critiques pour avoir un bon aménagement. Certains trouveront que c'est un détail, mais moi ça me chagrine que les vélos soient de facto considérés comme des piétons. La preuve, ils sont sensés traverser sur les "passages piétons", auxquels on a éventuellement ajouté un peu de peinture verte.

Alors que justement les cyclistes sont toujours voués à la vindicte populaire "parce qu'ils roulent sur les trottoirs" et "frôlent les piétons". D'ailleurs, réglementairement, qu'est-ce que c'est ces "passages piétons" destinés aux vélos ? C'est d'ailleurs du même acabit que l'oxymore "piste cyclable sur trottoir", lequel est par définition le lieu où circulent les piétons.

Et je pense que c'est un sujet important où il faut se positionner car Nantes Métropole semble désormais tracer (certains de) ses aménagements de la sorte, en juxtaposant traversées piétonnes et cyclistes. Exemple : le projet d'aménagement de la rue de Saint-Nazaire à Saint-Herblain. Au niveau des branches des giratoires quel itinéraire s'arrête brusquement à chaque traversée ? Celui du cycliste, qui doit compter sur la bienveillance d'un automobiliste pour le laisser passer.

Quant au besoin de faire revenir les cyclistes sur la chaussée avant une intersection, je n'ai jamais bien compris pourquoi les cyclistes seraient les seuls à devoir faire des détours pour aller tout droit. Sur la photo de Grenoble ci-dessus à droite, la trajectoire du cycliste est incroyablement zigzagante alors que la piste est parfaitement dans l'axe de l'autre côté de l'intersection. Et regardez où la voiture grise a la roue avant droite : en plein sur la bande cyclable ! Normal, cette dernière crée une belle sur-largeur qui permet de prendre le virage à grande vitesse. J'ajoute que ce rabattement sur la chaussée est totalement illogique... si le cycliste veut tourner à droite.

*Damiano*

## INTERVIEW

Profitant d'un séjour sur Grenoble je suis allé m'entretenir avec Philippe ZANOLLA qui est bénévole en charge à l'association A.D.T.C. des aménagements concernant les déplacements vélos, piétons. Nous avons réalisé ce petit entretien en circulant tous les deux à vélos sur les trottoirs aménagés en partie en voie cyclable.

**Jean-Paul : Sur Grenoble beaucoup de trottoirs sont aménagés en voies cyclables. Sur un plan général qu'en penses-tu ?**

**Philippe :** La métropole de Grenoble a choisi ce type d'aménagements sur certaines voiries parce qu'avant tout cela est facile et économique. Globalement nous sommes relativement réservés sur ces aménagements car trop souvent la signalétique au sol est insuffisante pour bien délimiter les espaces dévolus respectivement aux piétons ou aux cyclistes.

Le positif, c'est que cela permet aux cyclistes d'être isolés de la circulation automobile. Pour les enfants et les personnes qui ne sont pas habitués à se déplacer à vélos cela présente véritablement un avantage.

Deux gros points négatifs la cohabitation piétons/vélos et les intersections. D'autre part certains trottoirs relativement étroits laissent peu de place aux piétons.

**J-P : À ton avis quelles sont les conditions à respecter pour que ce type d'aménagement soit efficace ?**

**Philippe :** La signalétique au sol doit absolument bien délimiter les espaces respectifs. La peinture au sol n'est souvent pas suffisante. Au départ nous pensions que la couleur claire du matériau marquant la voie vélo était efficace. En fait les piétons ont tendance à aller vers les espaces clairs. Aussi les nouvelles voies vélos sur les trottoirs seront traitées avec un matériau de couleur sombre.

L'autre problème concerne les intersections. Les voitures qui tournent à droite ne voient pas forcément les cyclistes qui s'engagent sur la traversée de la rue. Aux intersections importantes nous avons demandé à la Métropole de faire un retour sur la voie voiture et de marquer au sol le passage de la voie cyclable sur l'ensemble de l'intersection. Quelques intersections commencent à être aménagées selon ce type de schéma ; les cyclistes sont ainsi bien visibles pour les automobilistes qui veulent s'engager pour tourner à droite.

Il reste que les autres intersections moins importantes posent problème. Cela constitue des points noirs et les cyclistes doivent être vigilants lors de la traversée des intersections. Il reste que les traversées se font en parallèle du passage piéton. Des bandes vertes marquent le passage des vélos qui sont comme les piétons prioritaires pour la traversée de la rue.

**J-P : Quels sont les points qui pourraient être réaménagés ou corrigés facilement ?**

**Philippe :** Ce sont notamment comme nous l'avons évoqué à la question précédente le retour de la voie cyclable du trottoir vers la chaussée aux intersections afin d'éviter le danger du tourne à droite des voitures. Sans doute également rappeler par des panneaux sur la chaussée voiture, le passage des cyclistes mais on sait aussi les limites de la surinformation. Il reste néanmoins que les accidents graves sont très rares et sont pratiquement tous provoqués par des camions.

**J-P :** Pour terminer cet entretien, j'observe que dans Grenoble centre, les giratoires sont très rares en comparaison avec Nantes. Cela n'est pas sans conséquence sur les aménagements aux intersections.

A.D.T.C. : <http://www.adtc-grenoble.org/>



## AUX PAYS-BAS

Aux Pays-Bas, le code de la route s'applique aux cyclistes avec en plus quelques règles exceptionnelles. Depuis 2001, ceci implique aussi la priorité à droite. Voici les règles spécifiques :

- sans gêner le trafic, les cyclistes ont le droit de rouler à deux, l'un à coté de l'autre, trois c'est interdit,
- il est autorisé de tourner à droite au feu rouge si c'est indiqué par un panneau spécifique,
- le cycliste doit utiliser la piste cyclable obligatoire (panneau bleu rond avec un vélo),
- dans le cas où la piste n'est pas obligatoire, le cycliste peut prendre la route,
- dans le cas où aucune piste n'existe, le cycliste doit prendre la route (ceci exclut donc implicitement le trottoir ou chemin piéton, c'est interdit sauf pour les vélos pour enfants...),

- cyclistes (mobyettes) doivent se dépasser à gauche entre eux, mais peuvent dépasser à droite les véhicules motorisés. Pour dépasser, un cycliste peut déborder sur la route,
- les cyclistes ont le droit de garer leur vélo sur le trottoir,
- le cycliste a le droit d'utiliser portable ou lecteur de musique, mais peut être condamné dans le cas où cela a provoqué une situation dangereuse.

Aux Pays Bas 200 cyclistes sont tués dans le trafic par an et 7000 blessés (hospitalisés). J'ai lu par ailleurs (non confirmé) que le néerlandais effectue en moyen 1080 km/an.

*Anton Lalkens*

## VU D'UN NIÇOIS

De futurs aménagements en trottoirs cyclables à Nantes ? Ouille ! Inutile d'en rappeler les multiples dangers et inconvénients bien connus (différentiel de vitesse piéton/cyclistes, perte de priorité aux intersections, etc.), ça peut tout juste satisfaire ponctuellement les cyclistes occasionnels et de loisir n'ayant pas de contrainte utilitaire. Je rappelle au passage que le code autorise les enfants de moins de 8 ans à emprunter le trottoir, au pas et sans gêner les piétons. Donc, en pratique, les grands perdants sont les piétons et les cyclistes. Devinez qui sont les grands gagnants !...

Un exemple : sur l'unique axe cyclable est/ouest des Alpes-Maritimes, sur plusieurs

kilomètres, les cyclistes sont soumis à une limitation à 10 km/h (c'est-à-dire «au pas»), quand la limitation pour les motorisés oscille entre 30 et 50 km/h (et ponctuellement plus). Et bien entendu, plus question de poser ses roues sur la chaussée. Le message subliminal est clair : pour vous déplacer efficacement, oubliez le vélo.

On entend parfois des décideurs citer le modèle allemand pour justifier leur choix, ce qui est fort discutable. D'abord parce que l'Allemagne est loin d'être le pays le plus cyclable du monde, faisant à peine mieux que la France. Ensuite parce que les trottoirs cyclables sont apparus avant guerre pour vider les chaussées de ses vélos et faire place à la voiture, symbole de modernité. Les autochtones avec qui je m'en suis entretenu se plaignent des itinéraires torturés et dangereux pour éviter le mobilier urbain, les intersections ou les rétrécissements de trottoirs. Et pourtant, les automobilistes leur cèdent la priorité et les piétons rasent les murs.

Tout comme l'automobile, le trottoir cyclable est un produit de pur marketing : une idée séduisante et facile à vendre à ceux qui n'en ont pas besoin. J'appelle ça le "trot'cycl" : "Vous craignez d'avoir trop de cycles dans votre ville ? Adoptez le trot'cycl ! Large et séparé de la chaussée, il est très esthétique sur les vues d'artiste."

C'était moderne il y a 80 ans...

*Benoît Maurice*

## LES MÉLOMANES FONT DU VÉLO

MÉLOmane et VELO, muSIQUE et CYCLE, voilà des mots qui s'accordent et les adeptes du vélo étaient bien présents aux "FOLLES JOURNÉES".

Devant la Cité des congrès, le tapis rouge est déployé, drainant la foule dans un va-et-vient incessant. Elle longe une forêt de vélos ; ils sont une centaine. Les attaches sont prévues en bon nombre et lorsqu'elles manquent, tant elles sont sollicitées durant ces journées, quelques barrières ou quelques arbres font l'affaire.

Les "folles journées" sont un moment d'échange. On se parle facilement, on partage les émotions, son enthousiasme. On se retrouve.

Dans cette ambiance d'une après-midi, il était facile d'aborder des "vélomanes" :

Une jeune étudiante, toute pimpante dans son joli manteau orange

Un membre de l'équipe de "Nantes Métropole" qui fait aussi chaque jour ses trois kms pour venir travailler là. Nous sommes d'accord pour sentir Nantes comme une ville faite pour le

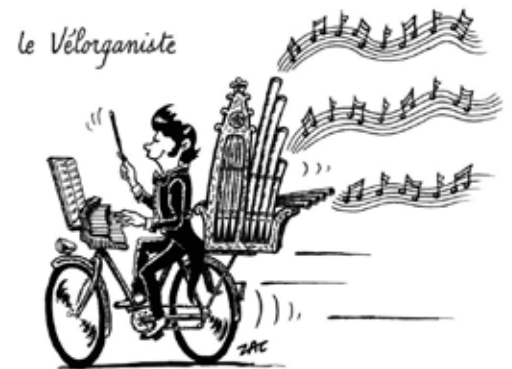
Un couple de "VÉLOMANES" regrettait l'absence subite de marquage sur le pont qui enjambe le chemin de fer, le long de "LU".

Un monsieur très "cool", très calme qui habite le rond-point de Vannes. Il me raconte spontanément ses expériences difficiles : "Quand vous arrivez, en vélo, de l'extérieur de Nantes, la signalisation vous amène par des pancartes jaunes "Nantes centre" inmanquablement sur le périphérique ou sur des quatre voies et la nuit, un cycliste ne peut pas lire les pancartes."

Un couple, moins jeune, qui vient d'Orvault fait de "la folle journée" le but de la promenade. "C'est la première fois que nous venons. On voulait connaître l'ambiance mais nous n'avons pas eu de place pour un concert !"

Un couple, parents d'un apprenti musicien du conservatoire qui participe aux journées : "Nous faisons office de chauffeurs pour transporter son instrument, mais cette année nous avons trouvé un lieu de "consigne" dans le quartier et nous pouvons enfin venir à vélo et profiter librement."

Pour finir, tous déclarent : "Nous sommes des adeptes du vélo pour nos déplacements en ville et nous le choisissons pour la facilité du stationnement."



Quelques heures plus tard, en sortant du dernier concert, à notre tour d'enfourcher notre vélo. Il est après minuit. Il fait un vrai temps d'hiver. Nous avons chaud au cœur et hâte d'être chez nous. Une amie nous accompagne en Bicloo mais notre expérience se soldera par un déboire ; à l'arrivée place Mangin, il n'y a pas une seule place pour raccrocher l'engin. Dans ces cas-là, c'est une triste condition d'être du sexe masculin : voilà notre "galant" qui doit retourner jusqu'au pont Audibert puis revenir à pied. Monsieur Decaux, s'il vous plaît, assurez-nous d'un stationnement.

*Soizick Maillard*

# Place au Vélo était au CLUB DE LA MOBILITÉ de Nantes Métropole

**Rappel :** 252 plans de déplacements d'entreprise (PDE) signés sur NM, représentant 67000 employés.

100 participants, discours de J-François Retière et Gilles Farge, puis Pascal Leroy directeur commercial TAN, puis Mr "Marguerite", et le DRH de Bouygues Telecom.

Les premiers PDE vont arriver à échéance, il va falloir les renouveler et Nantes Métropole a décidé de changer les règles. Si les PDE du précédent Plan de Déplacement Urbain étaient orientés sur l'utilisation des transports en commun, les nouveaux verront un soutien pécunier de NM aux cyclistes et aux covoitureurs. Une prime concernerait, pendant 3 mois, les autosolistes qui feraient la démarche de passer à l'utilisation du vélo ou au covoiturage.

**Autres nouveautés :** ouverture de Marguerite aux entreprises (pour remplacer les voitures de service), de Bicloo (pour remplacer les vélos de service), collaboration avec Rennes et Saint-Nazaire pour définir des corridors de covoiturage, les sites internet de NM et du CG44 pour le covoiturage vont être fondus en un seul et il y aura un défi covoiturage comme le défi vélo. Par contre LILA continuera à faire cavalier seul, même si comme l'a annoncé J-F Retière des "expérimentations" vont être lancées : deux lignes pourront charger et décharger des passagers dans l'aire urbaine dès l'an prochain. Le TER là dedans ? Aucune ambition hélas et 100% remonté contre les cyclistes qui voudraient embarquer leur vélo. On cause étoile ferroviaire mais rien ne bouge en réalité.

Place au Vélo a accueilli sur son stand. Quelques entreprises se sont préinscrites pour les séances de conduite en ville : RFF, et beaucoup d'autres ont pris contact.

Ce club de la mobilité c'est une bonne idée : c'est les entreprises qui portent le mouvement, il y a des bonnes volontés militantes partout, les faire échanger ça donne des ailes !

*Olivier Loïc et Dominique*

## les Actions de PAV

### RESPECTEZ LES CYCLISTES

Mercredi 15 mars, une trentaine d'adhérents ont réagi à l'appel de Place au Vélo pour une manifestation pacifique et médiatique place Ricordeau avec la pose de faux PV et d'autocollants sur les voitures stationnées sur les bandes cyclables. Cette action était dans le cadre de l'opération nationale suggérée par la FUB. Les cyclistes se sont dispersés avec un lot de faux PV et d'autocollants à placer sur les pare-brise des automobilistes indécents.

### BOURSE AUX VÉLOS au Grand Blottereau samedi 26 mars

La bourse aux vélos se délocalise dans le quartier de Doulon. Elle se déroulera au Parc du Grand Blottereau, 16 Bd Auguste Peneau à Nantes.

- A partir de 9h30 pour les vendeurs (retour à partir de 16h pour récupérer le chèque... ou le vélo)

- De 11h à 16h pour les acheteurs (tickets déterminant l'ordre d'entrée distribués à partir de 9h)

Plus d'informations : Site Internet de Place au Vélo, rubrique "Nos actions".

Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles pendant la manifestation (installation du matériel, informations du public, vérification et enregistrement des vélos...). Contactez le local pour vous inscrire.

### NOUVEAU ! L'atelier BRICO-VÉLO ouvert les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois

Désormais, pendant l'accueil des 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois entre 17 et 20 heures, l'atelier brico-vélo sera ouvert à celles et ceux qui souhaitent en toute autonomie assurer quelques réglages de routine sur leur vélo, sur les conseils d'un adhérent ou de plusieurs adhérents de l'association.

### BUS CYCLO-CULTURELS

Nous souhaiterions proposer un partenariat à quelques structures culturelles de l'agglomération. L'idée ? Expérimenter des bus cyclistes les soirs de spectacle, aux beaux jours (juin, septembre en priorité) à la manière de Vélocampus qui en organise les soirs de ciné plein air aux "Heures d'été".

Nous avons pensé au Grand T à la Bouche d'air et à la Barakason notamment : y'a-t-il des adhérents qui vont dans ces salles et qui seraient partants pour proposer un bus cycliste ? Avez-vous d'autres idées, connaissez-vous des salles qui ont des soucis de places de parking voiture et que cela pourrait intéresser ? Vous pouvez vous signaler, donner vos idées à [nantes@fubicy.org](mailto:nantes@fubicy.org)



### LE COUP DE PEINTURE du samedi 12 février 2011

Encore une cinquantaine d'adhérents présents pour la 5<sup>ème</sup> couche de peinture rue de Strasbourg.

Le sol humide n'a pas facilité la prise et le séchage de notre peinture, mais nous espérons tous que ce soit la dernière couche que nous passons à cet endroit. Comme pour le pont Lu et les rues Carnot et Bonduelle, nous espérons très fort que le nouveau plan de circulation du centre-ville qui doit être annoncé en avril inclura enfin un aménagement correct de cette rue !

### CLUB VÉLO ENTREPRISE

Quelques adhérents se sont réunis le 11 février dernier au bar Le Clou qui R'ssort, pour échanger expériences et informations sur les initiatives vélo dans leurs entreprises respectives, réfléchir à comment dynamiser les actions dans ce sens, et faire remonter éventuellement des propositions à leur direction/référent PDE, etc.

Une prochaine date de réunion est fixée vendredi 15 avril à 18h30 au bar Le Clou qui R'ssort, 5 rue St-Léonard. Ce "club vélo entreprise" est ouvert à tous ceux que le sujet intéresse. Faites circuler l'info autour de vous, et si vous êtes intéressés, merci de vous signaler à Loïc.

## Lundi de Pâques 25 avril

Balade autour de Préfailles ; Départ à 10h du centre de classe de mer "Le Soleil de Jade" à la pointe St Gildas. Un camping est proche pour ceux qui voudraient y passer le week-end.

## 21-22 mai : Week-end vélo à l'île d'Yeu

Rendez-vous le samedi 21 mai à 10h15 dans le hall de la gare maritime de Fromentine pour une traversée en bateau de 30 mn. Arrivée à Port-Joinville, pour y louer un vélo et s'installer dans le centre d'hébergement "Ileoya-capfrance-centre juratlantique" qui accueille aussi des classes de mer. Balade découverte jusque vers 18h. Dîner au centre et soirée. Dimanche 22 mai : tour de l'île avec pique-nique.

Pour ceux qui ne s'étaient pas inscrits, ils pourront se joindre en dormant au camping avec leur matériel.

## D'autres sorties peuvent être organisées.

Connectez-vous à l'agenda du site <http://www.fubicy.org/nantes>

## RÉADHÉSION

L'adhésion est pour l'année civile. Si vous avez un astérisque sur votre bande adresse, vous n'êtes pas à jour pour 2011. Place au Vélo attend votre bulletin de réadhésion joint et votre chèque. La carte d'adhérent pourra vous être envoyée. Précisez également si vous souhaitez recevoir le journal par mail.

# SUR VOTRE AGENDA

### Samedi 26 mars

...❖ Bourse aux vélos au Grand Blottereau

### Samedi 2 avril

...❖ Brico-vélo 14-18h à l'îlot familles, aux neufs

### Dimanche 3 avril

...❖ Parcours du cœur à Doulon

### Lundi 4 avril

...❖ Réunion d'information 18h30  
Maison de quartier la Bottière

...❖ Groupe Aménagements 18h au local

### Vendredi 15 avril

...❖ Club vélo-entreprise à 18h30  
au Clou qui R'ssort, 5 rue St Léonard

### Samedi 16 avril

...❖ Brico-vélo 14-18h Auvours

### Samedis 7 et 21 mai

...❖ Brico-vélo 14-18h Auvours

La Bicyc' Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 8 rue d'Auvours 44000 Nantes - tél : 02 40 200 400 - contact : Nantes@fubicy.org - internet : <http://fubicy.org/nantes> - Directeur de la publication : Daniel Daoulas - Rédacteur en chef : Marc Peroy - Conception graphique : Sapristi 02 40 49 81 74 - Impression : RDS, 12 rue Alain Barbe-Torte 44000 Nantes - N° ISSN : en cours - Ce numéro a été tiré à 1000 exemplaires. Revue bimestrielle, 5 numéros par an - Ont participé à ce numéro : Damiano Albani ; Jean-Paul Berthelot ; Loïc Boche ; Muriel Bouhaddi ; Daniel Daoulas ; Pierre Descamps ; Dominique Dupont ; Olivier Flamand ; Robert Gomin ; Stéphane Le Bot ; Cécile Le Port ; Soizick Maillard ; Illustrations : Jacques Clavreul et les CM2 de l'école du Linot



## Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire tous les jeudis de 17h à 20h 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes tél > 02 40 200 400 portable > 06 27 200 655

## et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org site > <http://www.nantes.fubicy.org>

## Pour s'inscrire à la liste de diffusion

envoyez un mail vide à : [sympa@lists.fubicy.org](mailto:sympa@lists.fubicy.org) avec le sujet : [subscribe-nantes-velo@lists.fubicy.org](mailto:subscribe-nantes-velo@lists.fubicy.org)

# Bulletin d'adhésion

## J'adhère à Place au Vélo pour l'année civile en cours et je recevrai le journal la Bicyc' lettre

Individuel 10 € -  Famille 15 € -  Réduit 5 €

## et en plus :

Abonnement à Vélocité 16 € (magazine national de la FUB\*)

Je souhaite soutenir financièrement les actions de

Place au Vélo et je fais un don de ..... €\*\*

Paiement par chèque  en espèces

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs

bénévoles Oui  Non

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél .....

E-mail .....

Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique

Oui  Non

L'adhésion à Place au Vélo permet également :

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires (consulter notre site internet)